

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal



Bureau des annonces : PUBLICITAS, Société anonyme suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.

Succursales et agences dans les principales villes suisses. Nombreux correspondants à l'Etranger.



Complications nouvelles

Nous recevons la lettre suivante:

La situation des diverses catégories d'industriels de l'horlogerie et surtout des fabricants de montres, est certes loin d'être enviable. Chaque jour, pour ainsi dire, surgissent de nouvelles prescriptions, relatives à l'importation ou à l'exportation, remplaçant ou contredisant celles de la veille, et le malheureux fabricant ou exportateur ballotté entre une foule de lois, d'arrêtés, d'ordonnances diverses, ne sait littéralement souvent plus à quel saint se vouer. Nous devons nous incliner, c'est entendu, devant les exigences des Etats qui nous fournissent les matières premières nécessaires à notre industrie, nous conformer à leurs prescriptions, nous soumettre à leurs mesures de contrôle; par contre, nous devrions être en droit d'espérer que nos propres autorités s'efforceront de ne pas compliquer une situation déjà suffisamment difficile et délicate.

Ces réflexions nous sont inspirées par la lecture des deux circulaires du Bureau fédéral des matières d'or et d'argent aux bureaux de contrôle, relatives à l'exportation de montres et de boites de montres or, de bijouterie et autres ouvrages en or, que la Fédération horlogère a reproduites dans ses numéros du 12 et du 19 courant. Ces circulaires prescrivent en effet certaines mesures extrêmement regrettables, en ce qu'elles bouleversent complètement les principes sur lesquelles repose notre loi suisse sur le contrôle des objets d'or et d'argent.

Cette loi, on ne le rappellera jamais trop, a exercé sur l'industrie horlogère suisse la plus précieuse influence. Elle prévoit le contrôle obligatoire des boîtes de montres or à 14 k. ou au-dessus, portant une indication de titre, mais elle permet en même temps la fabrication d'articles en or bas, dont le titre, lorsqu'il est insculpé dans les boîtes, est garanti par la marque du producteur. Ces dispositions, très libérales, en entourant la fabrication de la montre d'or de toutes les garanties désirables, ont contribué grandement au

bon renom de notre industrie, tout en lui permettant de s'adapter aux exigences de tous les marchés.

Depuis la guerre, la situation s'est peu à peu modifiée. Une première mesure a consisté à permettre aux fabricants de montres aux titres anglais, dont l'importation dans le Royaume-Uni était interdite, et qui devaient s'écouler dans les colonies anglaises, de présenter ces titres au contrôle suisse, et de les faire munir de la contre-marque « Croix fédérale » Cette mesure, facultative, a été bien accueillie par les intéressés auxquels elle permettait de s'assurer que leurs montres repondaient aux exigences du contrôle anglais, pour le cas où elles passeraient ultérieurement des colonies anglaises dans la métropole.

Mais plus récemment, une série d'autres décisions ont été prises, qui ont provoqué dans le monde horloger un vif émoi, et, il faut le dire, un sérieux mécontentement.

Il s'agit d'abord de l'obligation imposée sans aucun délai préalable, de frapper dans toutes les boîtes en or bas, l'indication de leur titre et de les faire contrôler. Cette mesure était évidemment inapplicable aux montres terminées ou aux boîtes terminées et finies, qui eussent été abimées. Aussi dut-on prévoir ensuite pour cette catégorie de marchandises un délai, allant d'abord jusqu'à fin janvier et prorogé ensuite jusqu'à fin février. Même ainsi prorogé, ce laps de temps est insuffisant, l'Allemagne qui est un de nos gros clients pour les montres en or bas, interdisant actuellement l'importation de toutes les montres or.

En dehors même de ce cas, la prescription sus-indiquée se heurtait à une impossibilité, l'Allemagne interdisant l'apposition d'un titre d'or inférieur à 0,585. Pour d'autres pays, tels les Etats-Unis, on ne demande également aucune indication de titre dans les boîtes en or bas. Il fallut donc prévoir aussi la possibilité d'expédier les articles en or bas sans insculpation aucune. Le mieux serait de rapporter complètement cette mesure, car, même pour des boîtes brutes, elle entraîne des complications et des frais inutiles. Une question

se poserait, du reste, à ce sujet : les industriels intéressés devraient être exactement renseignés sur les exigences auxquelles devraient répondre les boîtes aux titres inférieurs pour être admises au poinçonnement.

Une décision qui provoquera une opposition encore beaucoup plus considérable, est l'interdiction d'exporter des articles à un titre inférieur à 8 k. Au mépris des principes posés par la loi, qui considère comme «or» tous les alliages contenant plus de 50 % da métal précieux, on décrète aujourd'hui que seront admis dorénavant comme «or» tous les alliages jusqu'à 8 k. (0,333) mais non au-dessous. Il est permis de se demander, en outre, de quel droit et pour quel motif. Or, il existe chez nos fabricants et chez nos monteurs de boites des milliers de boîtes 7 k., commandées avant la guerre pour l'Allemagne et dont l'exportation est ainsi interdite d'un trait de plume. La possibilité même de les exporter en les indiquant comme «montres métal», n'est pas une solution satisfaisante; une telle déclaration serait certainement considérée et punie comme une fraude par les Etats destinataires de ces envois.

On s'élèvera aussi vivement chez nous contre l'obligation de faire contrôler d'abord en Suisse les boîtes destinées à être ensuite contrôlées en France ou en Angleterre. Pourquoi ce double contrôle et ces doubles frais?

On le voit, nous nous trouvons en présence d'une série de mesures mal accueillies par les milieux intéressées, parce qu'elles paraissent inutilement tracassières et onéreuses. Elles ont été dictées probablement par le désir d'empêcher toute exportation d'objets trop lourds, constituant pour la Suisse une sortie d'or déguisée. Préoccupation très légitime de la part de nos autorités en présence de la difficulté qu'éprouve notre Banque nationale à se ravitailler en métal précieux. Mais le résultat cherché aurait dû, semble-t-il, pouvoir être atteint sans mettre sur pied un tel arsenal d'astrictions et d'interdictions, et il est à sespérer que ces dispositions, ou

au moins une partie d'entre elles, seront rapportées L'interdiction de fabriquer des boites à un titre inférieur à 8 k. vendu, va du reste directement à l'encontre du but poursuivi. Le fait que quelques-unes de ces mesures ont déjà été modifiées, ou des délais accordés pour leur mise en vigueur semble bien indiquer qu'il s'agit de décisions prises hâtivement, sans avoir été précédées d'une étude suffisante, et nous nous permettons, pour conclure, de formuler le vœu que nos autorités veuillent bien par la suite, avant de prendre aucune résolution intéressant notre industrie, prendre l'avis de la Chambre suisse de l'horlogerie, et consulter par son intermédiaire, les intéressés.

Veuillez agréer, etc. C. SCHARPF.

Note de la Réd. - Nous avons cru devoir reproduire cette lettre, qui reflète l'avis d'un groupement assez important de l'horlogerie suisse. Nous sommes d'accord, sur la plupart des points relevés, avec notre correspondant, qui n'a peut-être cependant pas tenu un compte tout-à-fait suffisant des difficultés de tous genres, avec lesquelles ont à lutter actuellement nos autorités, obligées le plus souvent, de prendre des décisions très rapides; nous applaudissons, en particulier, au vœu qui forme la conclusion de sa lettre. Il ne s'agit du reste, il faut le rappeler, que de dispositions ayant un caractère provisoire.

Exportation de bijouterie fausse en France

Instructions spéciales concernant le canton de Neuchâtel.

L'arrangement passé le 29 décembre 1917 entre la France et la Suisse prévoit l'importation de bijouterie fausse d'origine suisse pour une somme de fr. 10,000 mensuellement; soit fr. 100,000 pour les dix mois de l'accord.

Afin que chaque exportateur suisse bénéficie de ce contingent, le Département suisse de l'Economie publique a décidé de procéder à une répartition individuelle.

Le calcul sera basé sur les exportations faites en France en 1913 et 1916.

En conséquence, la Chambre cantonale du commerce, rue Léopold-Robert 34, à La Chaux-de-Fonds, invite tous les intéressés du canton à lui faire parvenir les chiffres d'exportation de bijouterie fausse en France au cours des années précitées. Les indications données devront ètre exactes et pourront être contrôlées.

Les réponses devront lui parvenir jusqu'au 25 janvier inclusivement, au plus Chambre du Commerce.

Importation en Allemagne **Autorisations d'achat**

Il est porté à la connaissance des exportateurs de marchandises en Allemagne qu'une autorisation d'achat n'est pas nécessaire pour des ordres d'un montant maximum de 1000 Mk par jour et de 3000 Mk par mois passés par un même acheteur allemand. La section d'importation de la Légation d'Allemagne à Berne, peut cependant exiger une attestation visée par la Chambre de commerce, que les ordres n'ont pas dépassé ce montant.

En tant que ces ordres ont été passés après le 15 janvier 1918, le vendeur suisse

doit avant la conclusion du contrat, demander par écrit à la Section d'importation de la Légation d'Allemagne à Berne, s'il peut obtenir l'autorisation d'importation et si les marchandises, qui en font l'objet, sont comprises dans un contingent d'importation. Les autorités allemandes ne reconnaîtront pas des ordres passés après le 15 janvier 1918, sans autorisations d'achat, si une attestation de la Section d'importation n'a pas été obtenue préalablement. De pareils ordres ne peuvent en général ètre admis qu'à titre exceptionnel.

Importation d'horlogerie en Autriche-Hongrie

La pénurie de montres dont souffre le marché austro-hongrois, inspire au journal Die Edelmetall-Industrie quelques considérations très sensées que nous tenons à reproduire ici:

La réouverture de la frontière austro-hongroise, à l'importation des montres de poche, tout au moins de celles à boîte en métal et de celles en argent à bas prix, dont il était question récemment, a de nouveau été renvoy une date indéterminée, ensuite de l'opposition de la «Devisenzentrale». Pour permettre à ses membres de se procurer de nouveau cet important article de consommation, dont le manque se fait déjà sentir très vivement, le «Verband der Edelmetall-und Uhrenbranche» a élaboré un plan permettant l'organisation de l'importation et de la répartition de ces articles, tout en renvoyant la question de la régularisation du change à un certain délai après la conclusion de la paix, et ce projet paraissait avoir rencontré un accueil favorable auprès des autorités compétentes. Néanmoins, il ne fut pas possible d'obtenir l'ap-probation de la «Devisenzentrale»; il n'est pas interdit cependant d'espérer que celle-ci changera d'attitude dans un laps de temps plus ou moins rapproché.

Il serait oiseux, en regard de la décision négative qui fait loi actuellement, de vouloir relever encore les motifs essentiels au point de vue commercial ou culturel qui militent en faveur de la réouverture des frontières; on leur oppose l'intérêt supérieur de l'Etat d'obtenir une amélioration du cours de la couronne, et cela avec une insistance telle, que même la possibilité d'acquérir des articles beaucoup plus indispensables, tels que des chaussures, est également subordonnée à cette considération, sans parler du fait que les moyens dont dispose la «Devisenzentrale» doivent être consacrés en première ligne à des buts intéressant la défense nationale.

Il est évidemment difficile de formuler des objections à l'égard de ce facteur tout puis-sant, et il est impossible de nier la situation critique de l'État; par contre, il est permis de s'élever contre le système que dénotent toutes les décisions prises, d'après lequel, pour sacrifier à un seul but, qui ne sera jamais entièrement atteint on n'aura aucun écard à entièrement atteint, on n'aura aucun égard, à d'autres situations, si difficiles soient-elles. L'expérience d'une année entière a du reste enseigné que l'interdiction de l'importation n'a pas pu empêcher une dépréciation considérable de nos changes, ni porté remède à la difficulté où se trouve notre peuple de se procurer les denrées alimentaires nécessaires et que le mouvement qui s'est produit dans ces deux domaines, est du à de toutes autres causes. Il serait donc vraiment temps d'examiner si en persistant avec parti-pris à interdire les importations, on n'a pas réalisé plus d'inconvénients que d'avantages, et si nous ne de-vrons pas repayer un jour chèrement le fait d'avoir sacrifié froidement des sources importantes d'activité économique et de ressources pour le fisc. Espérons que ce point de vue arrivera à se faire jour avant le moment, qui n'est plus éloigné, où la dernière montre aura disparu du marché; la fabrication d'articles de pacotille est déjà du reste devenue à peu près impossible.

Exportation en Allemagne

La Chambre suisse de l'horlogerie informe les fabricants d'horlogerie et les fournituristes que l'envoi de marchandises en Allemagne est de nouveau autorisé.

Pour tout envoi de montres, il y a lieu d'envoyer au Département suisse de l'économie publique, Division de l'Economie industrielle de guerre, Section des industries textile et de luxe:

5 formulaires de demandes d'exportation; 4 formulaires de demandes d'importation;

2 factures, établis d'une façon détaillé, claire et lisible.

Pour les fournitures, ces formulaires doivent être adressés au même Département, même Division, mais à la Section des machines et métaux.

Histoire de la Pendulerie Neuchâteloise

(Horlogerie de gros et moyen volume) par Alfred Chapuis, avec la collaboration de Léon Montandon. Marius Fallet, Alfred Bühler, Albert Berner, Arnold Cavin, Paul Ditisheim, Albert Favarger, Henri Rosat et Ernest Sandoz.

Préface de Paul Robert, directeur de la Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon.

Au nombre des artistes neuchâtelois qui se sont distingués dans la construction des chro-nomètres de marine et dont les travaux méritent une mention spéciale, nous trouvons: Frédéric-Louis Favre-Bulle, Sylvain Mairet, Louis Richard, William Dubois—qui a doté la géodésie d'un appareil enregistrant électriquement les secondes sur un chronographe Henri Grandjean et Ulysse Nardin.

M. Rosat a eu l'heureuse idée de rappeler également les noms des artistes disparus, dont le champ d'activité plus modeste a eu cependant une réelle importance : les régleurs Borgstedt, Kaurup, Jacot, Ziegler, Rossel, et les habiles constructeurs d'échappements: Ulysse Calame, à La Sagne; Auguste Grether, aux Ponts-Martel et Albert Pellaton, au Locle, « vieux maîtres dont les jeunes praticiens actuels s'inspirent encore.»

L'auteur de la notice n'a pas oublié non plus de signaler les intéressants travaux exécutés par les élèves des écoles d'horlogerie de notre canton et les beaux résultats obtenus ces dernières années par nos maisons d'hor-logerie, d'une universelle renommée, les maisons Paul Nardin, au Locle et Paul Ditisheim, à La Chaux-de-Fonds.

Avec raison, M. Rosat a donné, dans son étude, une large place aux savants travaux de M. Ch. Ed. Guillaume, directeur du Bureau international des Poids et Mesures, et aux progrès qui leurs sont dûs dans le domaine de l'horlespais de l'horlogerie.

Nous avons déjà signalé les résultats obte-nus par l'emploi de l'invar dans la construction de l'organe régulateur des horloges. Une application des alliages d'acier et de nickel, d'une importance non moins grande, a été faite, ces dernières années, à la construction des balanciers pour chronomètres. Le nouveau balancier, dit «balancier Guillaume », a solutionné le problème de l'erreur secondaire ou erreur de Dent, c'est à dire de la compensation à toutes les températures comprises entre deux limites données, qui sont généralement 0° et 35° C. environ. Les travaux de notre savant compatriote sont d'un maître, et

lui donnent le droit de prendre rang auprès des trois grands théoriciens de la chronométrie: Phillips, Yvon Villarceau et Caspari.

C'est en 1830 qu'a été construite, par le professeur italien Zamboni, la première pendule électrique ayant fonctionné pratiquement, et c'est en 1842, mous apprend M: Albert Favarger, que Methèus Hipp réalies le système de ger, que Matthäus Hipp réalisa le système de pendule électromagnétique à palette et con-tre palette qu'il imagina dès 1834. Cette invention, exploitée en grand, aujourd'hui en-core, par la «Fabrique de Télégraphes» de Neuchâtel, fondée par Hipp en 1860, a recu de son auteur, pendant les années 1877 à 1881, des perfectionnements qui ont permis de l'ap-pliquer avec succès aux pendules de haute

précision pour Observatoires.

De même que Hipp a été le spremier à réaliser un système pratique et durable d'horloge électrique indépendante, de même il fut l'un des premiers à organiser de toutes pièces une distribution d'heure unifiée par l'électricité. La «Fabrique de Télégraphes» qu'il dirigea dès sa fondation, installa quantités de réseaux horaires en Suisse ainsi qu'à l'étranger et M horaires en Suisse ainsi qu'à l'étranger, et, M. Favarger a pu dire avec raison que Neuchâtel a été l'un des berceaux de l'horlogerie électrique.

Après un exposé rapide et très clairement rédigé des deux grandes catégories d'horloges rédigé des deux grandes catégories d'horloges électriques — horloges à impulsions directes et horloges à remontoir électrique — et des trois grandes classes que comportent les systèmes d'unification de l'heure par l'électricité — classes des compteurs électro-chronométriques, des horloges avec remise à l'heure et des horloges à synchronisation — l'auteur de la monographie en question décrit l'échappement électrique de Hipp, le système de pendule à remontoir électrique construit par la dule à remontoir électrique construit par la maison David Perret, à Neuchâtel, nous dit quelques mots des intéressantes inventions de M. Charles Rosat, l'habile collaborateur de la Fabrique Zénith, du Locle, et passe ensuite à l'examen de ce que comporte un système d'u-nification électrique de l'heure par compteurs électro-chronométriques, que la « Fabrique de Télégraphes» a amené à un haut degré de

Ce très intéressant exposé est complété par la description des chronoscopes et chronographes, caractérisés par une géniale invention de Hipp, le régulateur à lame vibrante. Ces appareils, auxquels les successeurs de Hipp ont apporté de nombreux perfectionnements, sont aujourd'hui bien connus et fort appré-

ciés des Observatoires et des laboratoires scientifiques du monde entier.

Le chapitre XVI est, en quelque sorte, l'aboutissant obligé des trois monographies qui particular de la constant de la constan le précèdent et qui sont consacrées aux instru-ments de précision. Ce chapitre a pour objet

l'historique de l'Observatoire cantonal neuchâtelois, doté depuis 1912, grâce à feu le D' Hirsch, d'une installation qui compte parmi les plus belles et les plus complètes de celles qui existent en Europe, et nous donne un aperçu de ses deux services appliqués à l'horlogerie: l'observation des chronomètres et la transmission de l'heure.

Les deux derniers chapitres de l'« Histoire de la Pendulerie » méritent également d'être lus avec attention et d'être sérieusement médités. L'un a pour titre: «Le Commerce de la Pendulerie » et l'autre «Le Renouveau de la Pendulerie neuchâteloise. Conditions et pos-sibilités actuelles ». Nous nous permettrons d'ajouter qu'un «renouveau» non moins désirable est celui de la fabrication du petit outillage moderne de l'horloger, du «tour à finir» notamment, qui nous vient presque exclusive-ment de l'étranger. Sur cette question, d'un réel intérêt pour notre industrie, il y aurait beaucoup à dire; mais, ce serait sortir de notre sujet, et, pour ne pas abuser davantage de la patience de nos lecteurs, nous mettrons le point final sur ce long, trop long compte-rendu, par cette dernière citation, empruntée à la belle préface de M. Paul Robert:

« Le travail monumental entrepris et con-duit avec tant de conscience et de distinc-« tion par M. Alfred Chapuis et ses collabora-« teurs, sera-t-il seulement la monographie « d'une industrie défunte et qui n'appartient « plus qu'au passé ou annoncera-t-il l'aurore « d'une activité destinée à renaître sous de « nouvelles formes, c'est l'avenir qui nous le

« Quoi qu'il en soit, ce livre restera une « œuvre de premier ordre pour tout ce qui a « trait à la pendulerie neuchâteloise et l'im-« pression finale que ses nombreux lecteurs « en ressentiront, est un sentiment de recon-« naissance et d'admiration pour nos maîtres, « artisans et artistes neuchâtelois auxquels on « ne peut assez rendre hommage, que l'on ne « pourra jamais trop imiter.

« Leur génie inventif, leur belle tradition « artistique, la loyauté de leurs travaux et la « persévérance de leurs efforts, leurs initiatives hardies, resteront en exemple aux générations à venir ». Paul Berner. « rations à venir ».

Escompte et change

Taux d'escompte. — Suisse: Banque nationale, officiel 4 ½ %; hors banque 4 %. — France 5 %. — Belgique —.—. Italie 5 %. — Londres 5 %. — Espagne —.—. — Pétrograde —.—. — Amsterdam 4 ½ %. — Allemagne 5 %. — Vienne 5 %. — New-York —.—. Stockholm 7 %. — Copenhague 5 %. — Christiania 5 ½ % %. tiania 5 1/2 0/0.

Changes à que (demande et offre): France 76.85/78 85. — Belgique —.—/—.—. Italie 51.90/53.90. — Londres 20.94/21.35. — Espagne 107.—/109.—. — Pétrograde 74.—/78.—. — Amsterdam 192.25/194 25. — Allemagne 82.25/84 25. — Vienne 51.65/53.65. — New-York 4.23/4.63. — Stockholm 148.—/150 —. — Copenhague 135.50/137.50. — Christiania 443.50/145.50 143.50/145.50.

Cote du diamant brut

du 22 janvier 1918 de la maison Lucien Baszanger, 10, Corraterie. Genève.

Petits éclats diamant . fr.17.— à 18,— le carat Boart . Poudre de diamant bruteur » 2,20 » 2,40 »

Cote de l'argent

du 22 Janvier 1918

Argent fin laminé . fr. 170 — le kilo Change sur Paris fr. 77.90

Société Française -E ET DE RADIO-CH

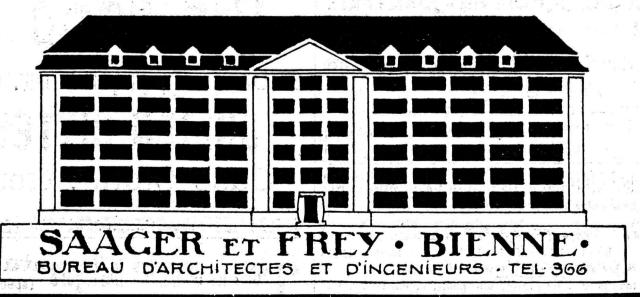
au capital de Fr. 1.700.000

Bureaux et usines, 51-53, rue d'Alsace, Courbevoie Siège social: Paris.

FABRIOUE DE RADIUM ET MESOTHORIUM Sels lumineux

> A. Scomama, 4, rue Petitot, Genève, Agent et dépositaire exclusif pour la Suisse Téléphone Chaux-de-Fonds 8.01

4070





SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES l'ABRIQUES D'AIGUILLES

SIÈGE SOCIAL

La Chaux-de-Fonds, Rue Numa Droz 83

Fabrication par procédés mécaniques perfectionnés d'Aiguilles en tous genres, formes et grandeurs, pour montres, pendulettes, réveils, pendules, régulateurs, compteurs, baromètres, manomètres, et tous instruments de mesurage et de précision. — Boussoles. — Fournitures et pièces découpées de toutes formes en grandes séries. -Brides et crochets pour ressorts de barillets, etc., etc.

CREATEUR

des Aiguilles creusées et ajourées pour

Modèles déposés

"RADIUM"

Modèles déposés

en acier bleui et métal oxydé noir inaltérable en toutes qualités depuis 7 à 50 m/m.

TOUJOURS LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS.

Devis pour articles spéciaux sur demande

Mise en garde

La Société Universo (S. A.) avec fabriques à La Chaux-de-Fonds, à Fleurier et à Bienne, constatant de nombreuses contrefaçons de ses 40 modèles d'aiguilles squelettes et creusées dépo-sés à Berne en juin et octobre 1911, avril et mai 1912, informe les intéressés qu'elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits.

Elle rappelle à sa nombreuse clientèle, qu'elle fournit également les aiguilles garnies de

Matière lumineuse flexible

évitant ainsi la casse et les rhabillages.

3 qualités garanties. Prix très avantageux.

Luminosité parfaite.

Adressez-vous directement à la source.

Echantillons à disposition. Téléphone 13.14

Représentation pour Montres

est demandée par maison bien introduite cas échéant en propre compte, pendant et après la guerre. — Jos. J. Halberstadt, Hambourg 36. Compte de banque Deutsche Bank, Tél. 4.7.954. 1114

Maison importante demande offres en tous genres de montres et calottes pour les Etats-Unis.

Forte commande à sortir. — Payement comptant.

Ecrire CASE POSTALE 20562

Fraiseuse "MIKRON,, pour boîtes fantaisie,

Tours à coulisses

Quelle fabrique sérieuse, fabriquant bonne qualité en grande quantité, serait à mê me d'entreprendre commande très importante avec marques américaines.

Offres sous P 20703 C à Publicites S. A., Chaux-de-Fonds.

A vendre 1 Unronometre de marine

fabrication anglaise, en parfait état. 1124 Offres sous chiffres P 15047C

à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds.

Quantité de 5 à 600 kg. est

alésages 10-12 mm. à vendre.
Adr. offres écrites s. P 324 N
à Publicitas S. A., Neuchâtel.

Système americain,
demandée à acheter.
Adresser offres avec prix
par écrit sous T 20396 L à Publicitas S. A., Neuchâtel.

Januarie.

Adresser offres avec prix
par écrit sous T 20396 L à Publicitas S. A., Lausanne.

Januarie.

Fabrique d'horlogerie soignée, demande

la fabrication des ébauches, principalement de petites pièces 8 à II lignes ancre, par procécés

Place d'avenir. Entrée suivant entente. Discrétion absolue.

Adresser offres détaillées avec références sous chiffres P 20671 C à PUBLICITAS S. A., CHAUX-DE-FONDS.

Montres 19 lignes à aiguilles marquant heures arabes et heures turques sur le même cadran sont demandées.

Offres sous chiffres P20668 C à Publicitas S. A. La Chaux-de-Fonds.

FABRIQUE DE BIJOUTERIE - JOAILLERIE

Rue de la Paix 19 LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse) Téléphone 15 29

Spécialité d'articles soignés en or et platine pour l'exportation

BAGUES — PENDENTIFS — BROCHES BOUTONS D'OREILLES = EPINGLES DE CRAVATES BARETTES, etc.

Fabrique Neuchâteloise de Bracelets extensibles or



M. - DURE

Marque déposée en douane

Rue Daniel JeanRichard, 39 Téléphone 16.36 La Chaux-de-Fonds (Suisse)

Bracelets en tous genres, tous titres, tous poids, depuis Grs. 3,50 à 12,50. — Nouveauté brevetée: Anses extensibles pour bracelets cuir, moire, etc. — Travail de premier ordre. — Prompte 3535

s sans

en tous genres, jusqu'à 7 mm. de diamètre

JULIEN RETTENER

Case Stand, Genève.

3944

peuvent être consultés à l'agence Publicitas S. A.
rue Léopold Robert 22, La Chaux-de-Fonds, laquelle expédie, aux meilleurs conditions, n'importe qu'elle annonce à tous les organes horlogers de l'univers.

La Maison Henri Picard & Frère

24, Saint Bride Street, LONDRES

avec Succursales

à LA CHAUX-DE-FONDS et à MORTEAU (Doubs) France

attire l'attention des Fabriques d'Horlogerie (système interchangeable) sur la nécessité de mettre à la disposition des rhabilleurs les fournitures appartenant à leurs montres. Dans ce but, elle désire ètre tenue au courant de tous les changements apportés dans les calibres existants, ainsi que des nouveaux calibres au fur et à mesure de leur introduction.

Une marque distinctive facilitant l'identification du mouvement est absolument nécessaire.

DECOMPRODUCTO DE DE COMPONIO D

BOITES FANTAISIE

et illusion fantaisie

métal et plaqué or, en tous genres et toutes grandeurs Boîtes soignées

Fabrique "Progressia"

Aug. Froidevaux

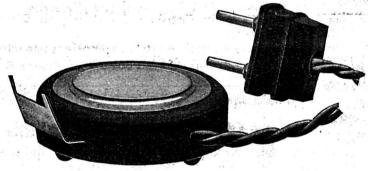
71, Rue des Prés

Bienne

Rue des Prés, 71

RÉCHAUD électrique pr acheveurs ancre

Marque ,, Prométhé", première qualité



L'alcool à brûler devenant toujours plus cher, ne tardez pas de vous procurer cet excellent appareil et adressez-

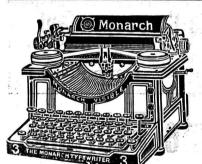
vous LANZ &

CIE entreprises électriques,

Tél. 11.27

8, rue de l'Union.

2785



Monarch visible

Machine à écrire américaine de 1^{re} classe

> La Favorite de tous les dactylographes

Réparations et échange de tous systèmes Démonstration gratuite sans engagement. — Location. 3076

Seuls concessionnaires pour la Suisse:

E. Voegeli & Co., Zurich 1

rue la Gare, 72.

Succursale et atelier à Berne (Bollwerk 29), Tél. 4046.

TOLES MINCES

Rubans et bandes en tôle mince jusqu'à 320 mm. de largeur sont fournis par

Métallurgie S. A. Payerne.

Se charge aussi de laminage:



CH. BONIFAS & CIE

DÉCORATEURS

La Chaux-de-Fonds Genève

DÉCORS JORILLERIE

tous genres, tous prix sur Boîtes, Calottes et Médaillons

4213 Demander Echantillons

NOUVEAUTÉS

se rapportant à l'Horlogerie-Bijouterie, Mécanique

ET FOURNITURES D'HORLOGERIE

intéresseront toujours la maison

Brard Chatelain & Spatig

145, rue du Temple, 145

PARIS

2768

was notwest of mon

Commission

Exportation

Montres, Réveils et Pendules

Fabrique de Montres demande

de première force, énergique et expérimenté, capable d'organiser et de conduire une fabrication d'ébauches de petites pièces soignées, par procédés modernes.

Connaissances approfondies de l'outillage

exigées.

Seules les personnes ayant occupé avec succès emploi analogue, sont priées de faire offres détaillées, avec curiculum vitæ, sous chiffres P 20614 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

Entrée suivant entente. — Discrétion ab-

solue assurée.

Horloger-technicien ayant fait de bonnes HOPLOGER - TECHNICIEN études et expérimenté dans la construction de calibres

est demandé

pour époque à convenir, par grande fabrique de montres près Soleure.

Situation d'avenir. - Discrétion absolue.

Offres sous chiffres S75 Y à Publicitas S. A. Soleure.

On demande à acheter une

Machine à ser

Faire offres sous chiffres P 20579 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

On offre à vendre tout de suite 400 cartons montres galonnées,

argent et métal, ancre et cylindre.

Adresser offres sous chiffres P 20600 C à Publicitas S. A.. La Chaux-de-Fonds.

Association ou reprise d'un commerce d'horlogerie

Fabricant faisant petites pièces ancres cher-che associé, commerçant-comptable sérieux.

Apport utile intéresserait. Situation assurée et garantie. Eventuellement, reprise du commerce.

Discrétion garantie.

Adresser offres sous chiffres P20620C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

Cours publics d'horlogerie

Les cours gratuits auront lieu à l'Ecole d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds, salle des cours nº 2, à partir du 23 janvier, le **mercredi** de chaque

pour les régleuses (apprenties et ouvrières), de 5 à 6 heures;

pour les horlogers, de 8 ½ à 9 ½ heures.

Bracelets cuir

en tous genres pour montres et boussoles Fabrication suisse soignée Prix avantageux 3969

Charles Koenig-Tolck Fleurier

Demandez, s.v.p., carte-échantil lons, directement, ou à **E.Tolck**, Jacob Brand **8**, Chaux-de-Fonds.

Atelier spécialement organisé entreprendrait encore 1 à 2 postes par mois terminages

Travail et réglage absolument garantis et réguliers.
On fournirait également l'ébauche.

Maisons sérieuses peuvent adresser leurs offres sous chiffres P 20621 C à Publi-citas S. A., La Chaux-de-

Horloger - technicien diplômé, 3 ans de pratique dans la fabrication moderne, connaissant le dessin et la fabri-cation de l'outillage, 1068

cherche place.

Adresser offres sous chif. 20583 C à Publicitas P 20583 C a Fus... S. A., La Chaux-de-Fonds.

très au courant de la fabrication, de l'exportation d'horlogerie, se chargerait pour maison à l'étranger, de la surveillance de la fa-brication en Suisse. 1078

Références de 1er ordre.

Ecrire s. chiffre V 10282 X à Publicitas S. A., Genève.

Les fabricants de

boîtes plaque or

convertibles, pendants tournants sont priés d'é-crire à Publicitas S.A.. Genève, sous chiffres C 10365 X en donnant les prix pour boîtes 11 lignes, qualité 2 et 5 ans, par série.

Décors

guillochés arg. sont entrepris avantageusement avec ou sans polissage de boîtes à l'atelier

L. BURGAT, Neuchâtel Téléphone 10.99

Leçons écrites de comptab. américaine. Succès garanti. Prosp. grat. H. Frisch, expert comptable. Zurich. F. 21

Ouvrier expérimenté, capa-ble de diriger une fabrication de boîtes, cherche place com-me contre-maître. Preuves de capacité et moralité à dispo-

sition.
Adresser off. sous chiffres
P5191 J à Publicitae S.A.,
1105 St-Imier.

ANGLETERR

Maison suisse d'exportation en horlogerie demande offres pour montres:

11 lignes, ancre et cylindre, qualité soignée, argent.

13 lignes, ancre, métal et argent, 15 rubis, breguet, cadrans radium.

Ecrire sous chiffres P 1115 U à Publicitas S. A., Bienne.

connaissant l'horlogerie, correspondant espagnol, italien, portugais, bonnes notions d'anglais et d'allemand, cherche place. A défaut, accepterait des heures. Certificats et références à disposition. 1092 Offres sous chiffres P 15037 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds.

Maison Suisse, bien établie à Londres, cherche

la représentation

d'une ou deux fabriques suisses pour la vente en gros de montres hommes et calottes 11 et 13 lig. ancre et cylindre bon marché.

Faire offres sous chiffres P20627C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 1098

Fabrique d'horlogerie demande offres pour pierres rudis scientinques,

gouttes, pour petites pièces.

On passera commande de 12,000 pièces par mois. Adresser offres sous chiffres P651U à Publicitas S.A. Bienne.

Qui peut livrer

Tiges - Pignons

remontoirs, roskopf, en grandes séries, ou qui éventuellement en entreprendrait le taillage.

Adresser offres sous chiffres P 20637 C à Publicitae S. A., La Chaux-de-Fonds.

Jeune employé, ayant fait apprentissage dans importante fabrique de boîtes, connaissant à fond tous les travaux de bureau, paye des ouvriers, assurances, expéditions postales pour l'étranger, correspondant français et allemand, comptabilité américaine, habile dactylographe, cherche place

comme Comptable-Correspondant Entrée toute de suite. Bonnes références et

certificats à disposition. Offres par écrit sous chiffres P 178 D à Publicitae S. A., Delémont.

Importante Fabrique

pourrait entreprendre série de

décolletages fraisages et tournages pièces mécaniques.

Faire offres Case postale 20585 La Chaux-de-Fonds.

Polissages de Vis, Masses, Ressorts

spécialement pour grandes séries

Fabrique du Grenier Erismann-Schinz, Neuveville

Homme d'un certain âge, sérieux, connaissant bien les branches, couronnes, pendants et anneaux, cherche place de

Contre-maître

Travail/assuré.

Adresser offres sous chiffres P15039 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

On cherche à acheter

sortirait des commandes de tiges garnies dans tous les calibres et toutes les grandeurs par séries.

Faire offres sous chiffres P 20660 C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds.

Faire offres pour tous genres de compteurs de précision, de même pour tout lot de calottes or contrôlees anglais, à plats

S'adresser sous chiffres P20665C à Publicitas S. A., Chaux-de-Fonds.

expérimenté, connaissance des langues, bien au courant de tous les travaux de bureau, est cherché par fabrique d'horlogerie. - Place d'avenir. Les candidats ne se sentant pas capables d'assumer la responsabilité d'un service important sont priés de s'abstenir.

Offres avec copies de certificats et photographies à Messieurs Jeanneret, Béguelin & Rais, avocats et notaires, La Chaux-de-Fonds.

Fabrique de Fournitures d'horlogerie

serait à même de fournir

roues Roskopf 19 lig.

par grandes séries à des prix très avantageux.

S'adresser sous chiffres P 24696 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

OXYDEUR

expérimenté désire entrer en relation avec patrons pouvant sortir oxydage et polissage de boîtes métal et acier. Travail par contrat suivant en

Adresser off. sous P5196 J à Publicitas S. A., St-Imier.

A vendre 10 tonnes

4 m/m épaisseur au prix du Syndicat Ecrire sous G 20366 L à Publicitas S. A., Lausan-

Tournures et

On demande à acheter des tournures et déchets laiton propres à la fabrication des tringles et

Adr. offres sous B10461 X à Publicitas S. A., Genève. 1109

ignons

Fabrique bien outillée entreprendrait grandes séries genres courants et ordinaires. Adresser offres sous chiffres P 700 C à Publicitas S. A., Lausanne.

Fabrique d'ébauches cher-

ayant bien l'habitude de la construction de calibres, ainsi

pour la fabrication des taillages, arrondissages et sur-veillance de la mis d'épaisdes dissérentes parties

de l'ébauche. Faire offres détaillées sous chiffres **P1143 U** à **Pub ici**

pourrait livrer en qualité soi-gnée, grandeurs 19 et 20 lig. ancre savonnette et lépine, soit le mouvement complet, soit des terminages?

Adresser pourrait livrer

FABRIQUE D'HORLOGERIE

genre soigne, très bien organisée, ayant à sa disposition

beau calibre special 13 lig.

savonnette et lepine, cherche à entrer en relation avec preneur sérieux et régulier. Adresser offres sous chiffres P 20596 C à Publici-

On offre à vendre

tas S. A. La Chaux-de-Fonds....

30 grosses aiguilles radiumisées, 15-20

Faire offres sous P20601 C à Publicitas, S. A., La Chaux-de-Fonds.

Demandé pour le marché anglais montres à bas prix, à clef et remontoirs, roskopf, cylindre et ancre bon marche, en boîtesmétal et argent. Paiement comptant.

Adresser offres sous 2241 à Jonquières, 90 et 91 Queen Street, Londres E.C.4. 3731

Disponible de suite :

15 grosses assortiments cylindres

calibres 11/58.

Adresser offres sous P20691C à Publicitas S. A. La Chaux-de-Fonds.

Montres plaquées

Qui peut fournir montres savonnettes 19 lignes ancre plaqué 5 et 10 ans

dresser offres sous P 15046 C à Publicitas S. A. La Chaux-de-Fonds.

bien erganisée pour fournir la pièce de 93/4 à 13" en tous genres, ainsi que le mouvement seul pour l'Amérique, cherche à entrer en relation avec grossiste pour commande régulière.

On se chargerait aussi de la surveillance des expéditions pour maison à l'Etranger.

Adresser offres sous P20680C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 1127

Montres métal, acier, argent, Hommes et Dames

sont demandées:

Adresser offres avec prix et quantité: HENRY WEISS, horlogerie, Numa Droz, 2, Chaux-de-Fonds.

Employé de la branche

sérieux et énergique, possédant connaissances approfondies dans la comptabilité américaine — verticale, correspondance et statistique, de même que dans la comptabilité de fabrication, disposant d'un système prouvé pour la culculation permanente, CHERCHE PLACE stable et d'avenir.

Prière d'adresser les offres sous chissres P 20693 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.

Atelier de bijoutier

à remettre, complètement installé, bien outillé, existant depuis 25 ans. Petit capital nécessaire.

S'adr sser à Mme veuve

Adresser offres sous chif.
P 20684 C à Publicitae
4210
S.A., Chx-de-Fonds. 1123

E.D. Elias

BO-LOGERIE EN GROS MATATION

Heerengracht 555

AMSTERDAM

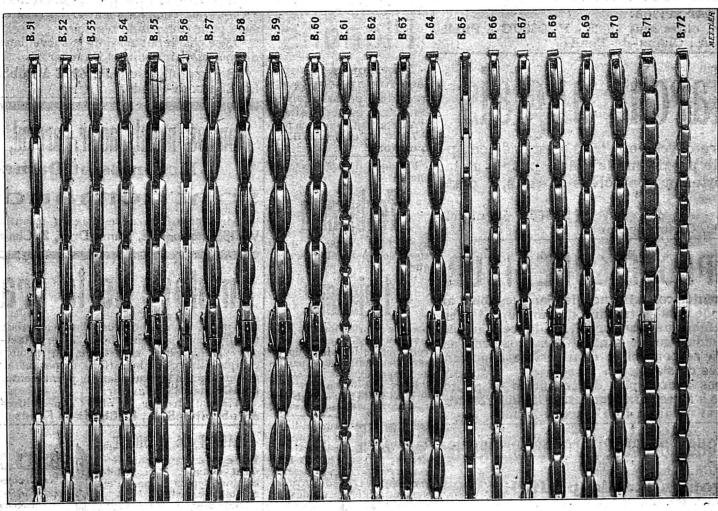


Ateliers d'Art Ka-Bé

LIVRAISON DES BOITES ET DES MÉDAILLONS BRUTS OU DÉCORES AU GRE DU CLIENT

Fabrique: GENÈVE, 18, Quai de St-Jean.

Bureau: Chaux-de-Fonds rue Neuve, 8



Livraisons promptes et soignées de tous genres de bracelets, de tous genres boîtes fantaisies, de tous genres bijouterie, en argent, or et platine. Décors des plus simples aux plus riches.

Demandez notre catalogue illustré N° 14, et adressez toute correspondance à la Chaux-de-Fonds.